

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

CATÉGORIE B

FORMATION THÉORIQUE

SCHOOL CONDUITE vous propose des cours théoriques en ligne, sans enseignant.

L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les horaires sont libres.

1. Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

2. Puis des Tests d'évaluation sur les différents thèmes

3. Et des Examens blancs conformes à l'examen du Code de la Route.

Des tests d'évaluation sont également organisés à l'auto-école avec des supports DVD, en cours collectifs et/ou individuels.

Un enseignant est présent pour la correction les mardis, mercredis et vendredis de 17H à 18H.

Ce sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et sont conformes à l'épreuve théorique générale.

Ils se déroulent le :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14H – 19H	10H -13H 14H – 19H	10H – 13H 14H – 19H	11H – 13H 14H – 19H	10H – 13H 14H – 18H	10H – 14H

FORMATION PRATIQUE

Pour aborder les 4 compétences générales de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de RDV.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

ORGANISATION ET HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Les cours pratiques sont individuels
- Ils sont proposés en fonction des demandes du lundi au samedi de 8H à 20H.

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**.
Un rythme de 2 heures par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

Des **bilans de compétences** seront effectués au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

Ces informations sont lisibles et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-ecole-school-conduite>

FORMATION THÉORIQUE

À ce jour, SCHOOL CONDUITE, n'organise pas les formations A1 et A2.

Sinon :

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les cours en ligne sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Les horaires sont libres.

School conduite peut suivre votre avancement.

Les séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Le conducteur ; 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ; 3. La route ; 4. Les autres usagers de la route ; 5. La réglementation générale ; | <ol style="list-style-type: none"> 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ; 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ; 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ; 9. Les premiers secours. |
|---|--|

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL À L'AUTO-ÉCOLE

SCHOOL CONDUITE organise des tests d'évaluation à l'auto-école avec des supports DVD, en cours collectifs et/ou individuels.

Les tests d'évaluation sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et sont conformes à l'épreuve théorique moto.

Un enseignant est présent pour la correction les mardis, mercredis et vendredis de 17H à 18H.

Ils se déroulent le :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14H – 19H	10H -13H 14H – 19H	10H – 13H 14H – 19H	11H – 13H 14H – 19H	10H – 13H 14H – 18H	10H – 14H

FORMATION PRATIQUE

ORGANISATION ET HORAIRES DES COURS PRATIQUES

Pour tenir compte du programme, les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.

Les compétences générales à atteindre sont :

1. **Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation**
2. **Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.**
3. **Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
4. **Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs.

Ces informations sont lisibles et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-ecole-school-conduite>

PASSERELLE A2 VERS A

À ce jour, SCHOOL CONDUITE, n'organise pas la formation passerelle A2 vers A.

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les cylindrées et tous les 3 roues motorisées quelle que soit leur puissance.

Pour pouvoir suivre cette formation il faut être titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans. Toutefois elle peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Cette formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

La formation se déroule sur une journée de 7H00 quel que soit le nombre d'élèves.

Elle est composée de 3 séquences :

1. Une séquence théorique de 2H00
2. Une séquence pratique hors circulation de 2H00
3. Une séquence pratique en circulation qui comprend des phases d'écoute pédagogique de 3H00

FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique se déroule à l'auto-école.

Les apports théoriques sous forme d'échanges et d'explications portent sur 4 thèmes :

- L'accidentalité :
 - Statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
 - Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux 4 principaux cas d'accidents des motocyclettes
- La détectabilité
 - Les raisons d'un équipement de protection pour la sécurité et sur les conséquences
 - L'absence d'équipement ou d'équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute
- La vitesse :
 - Vitesse et perception visuelle
 - Vitesse et trajectoire
 - Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage et l'adhérence
- La conduite et les produits psychoactifs (alcool, drogues, médicaments) :
 - Statistiques (lien entre produits psychoactifs et accidentalité routière)
 - Les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs en conduite
 - Les sanctions

FORMATION PRATIQUE

Hors circulation (2 heures)

La formation hors circulation se déroule sur la piste située Ile de bisons des étangs de Cergy 95000 CERGY.

Objectifs :

- S'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Exercices avec et/ou sans passager :

- Changements de direction à droite et à gauche
- Freinage
- Technique d'inclinaison

En circulation (3 heures)

Cette séquence en circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

Une seule motocyclette est utilisée.

Objectif :

- Évaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

Exercices :

1. Audit

- Chaque élève conduit au minimum 30 minutes

2. Bilan de chaque prestation (10 minutes / bilan)

- Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils

Clôture de la formation (20 minutes)

- Échanges et bilan de la journée de formation sous forme d'un tour de table en cas de formation collective.

A l'issue de la formation, l'auto-moto école délivre une attestation de suivi conforme et transmet une copie de cette attestation au service gestionnaire de l'État.

ATTENTION le suivi de la formation ne donne le droit de conduire les véhicules de la catégorie A que lorsque vous êtes en possession du titre de conduite.

Ces informations sont lisibles et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-ecole-school-conduite>

À ce jour, SCHOOL CONDUITE, n'organise pas la formation AM.

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation pour apprendre à Maîtriser le maniement du cyclomoteur sans et avec passager et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Ces informations sont lisibles et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-ecole-school-conduite>